

CNI/PASSEPORT – PERSONNE MINEURE

Uniquement via la plateforme www.rendezvousonline.fr ou au 01.34.09.26.26

MERCI DE FOURNIR LES ORIGINAUX - Tout dossier incomplet se verra refusé

Présence du mineur obligatoire lors du dépôt du dossier

- OU**
- ✓ **FORMULAIRE DE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE** sur <https://passeport.ants.gouv.fr>
 - ✓ **FORMULAIRE CERFA A RETIRER EN MAIRIE** : compléter la première page à l'**encre noire**, avec les accents et signer - Indiquer le nom de jeune fille pour la mère de l'intéressé(e)
 - ✓ **1 PHOTO D'IDENTITÉ EN COULEUR** de **moins de 6 mois** non découpées
 - ✓ **LA PIÈCE D'IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL**
 - ✓ **1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE de moins d'un an** : **facture uniquement** (eau, gaz, électricité, mobile, internet) **OU le dernier avis d'imposition** (avis de situation déclarative non accepté).
 - ✓ **En cas de séparation des parents**, la résidence habituelle de l'enfant est fixée soit chez un parent, soit en alternance au domicile des deux parents. Ces derniers doivent produire à l'appui de la demande de titre une décision judiciaire, une convention parentale ou une attestation sur l'honneur co-signée. Ces documents doivent comporter la ou les adresses de résidence de l'enfant et sont accompagnés d'une photocopie de leur titre d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile, le cas échéant, au nom de chacun des parents.
 - ✓ Pour les personnes hébergées fournir : **une attestation d'hébergement sur papier libre + pièce d'identité (SCAN ou PHOTOCOPIE UNIQUEMENT – PAS DE PHOTOGRAPHIE) en cours de validité de l'hébergeant.**
 - ✓ **1 TIMBRE FISCAL** sur <https://timbres.impôts.gouv.fr> ou auprès d'un buraliste disposant d'un agrément.
 - POUR LA CNI **en cas de perte ou de vol uniquement = 25 EUROS**
 - POUR LE PASSEPORT moins de 15 ans **17 EUROS** - Dès 15 ans **42 EUROS**
 - ✓ Si besoin **RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE PERTE** délivré en mairie **OU DE VOL** délivré par la Gendarmerie ou la Police Nationale + photocopie du titre perdu
 - ✓ **ANCIENNE CNI A RENOUELER** ou **ANCIEN PASSEPORT A RENOUELER**
 - ✓ **COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE** de moins de 3 mois SAUF si vous présentez l'original d'une CNI plastifiée ou d'un passeport biométrique en cours de validité ou expiré **depuis moins de 5 ans**
 - ✓ **Pour tout CHANGEMENT DE NOM D'USAGE** :
 - Si le mineur a moins de 13 ans, le parent ne déposant pas la demande doit fournir une attestation qui autorise l'autre parent à effectuer la demande de changement de nom d'usage (annexe 1-1) + photocopie de sa pièce d'identité
 - Si le mineur a plus de 13 ans, il doit compléter et signer le modèle de consentement à son nom d'usage (annexe 1-2) + photocopie de sa pièce d'identité
 - ✓ Pour les personnes ayant obtenu la nationalité française **1 JUSTIFICATIF DE NATIONALITÉ FRANÇAISE + LE PASSEPORT ÉTRANGER**